Vélo.Cité 136

Février-Mars 2017

ISSN : 1954 - 9032 – 2 €

Pour une association, débuter une nouvelle année c'est d'abord faire le bilan de celle qui s'achève avant de se tourner vers l'avenir. C'est ce que nous ferons lors de notre prochaine assemblée générale. Ne manquez pas ce rendez-vous vivant et convivial.

Et du côté de l'avenir, voici plusieurs nouvelles positives.

Tout d'abord un nouveau « plan vélo », qui a pour ambition de faire de Bordeaux-Métropole la capitale du vélo, rien de moins ! Restons prudents cependant, nous avons l'expérience du plan précédent qui s'est délité en raison d'un manque de suivi, de financements évaporés et d'ambitions politiques revues à la baisse. Espérons que celui-ci connaîtra un meilleur sort. Vélo-Cité lui apportera son soutien mais ne manquera pas de souligner ce qui ne va pas !

L'extension de la ligne C du tram vers Blanquefort est également une bonne nouvelle qui, nous l'espérons, permettra de faire véritablement démarrer la pratique cycliste dans cette ville fort bien équipée en pistes et aménagements en faveur du vélo.

La réalisation d'une trémie sous le futur pont Jean-Jacques Bosc pour la piste cyclable du quai de la Souys nous a été confirmée par le président de la Métropole. Ce passage évitera aux cyclistes détours et perte de temps.

Et voilà que le projet du pont de Pierre fermé aux voitures refait surface et devrait se concrétiser pendant deux mois l'été prochain. Allez, on croit à cette deuxième chance !

Enfin, nous préparons l'embauche d'un nouveau salarié qui sera particulièrement chargé de promouvoir l'utilisation du vélo auprès des entreprises, des commerçants et des professionnels dans le cadre de leur activité et pour leurs personnels. Un beau défi à relever !

Nous sommes persuadés qu'avec votre aide, nous pourrons annoncer pleins d'autres bonnes nouvelles au cours de cette année, et peut-être sur les sujets qui fâchent actuellement, comme la piste du pont François-Mitterrand ou les franchissements de rocade. Continuez à nous dire ce qui ne va pas, mais soyons constructifs : proposons aussi des solutions, pour que nous puissions voir de plus en plus de cyclistes dans les rues de nos communes.

Merci de votre soutien. Rejoignez nous, et (ré)adhérez si ce n'est déjà fait !

● **Alain Guérineaud**

Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89
http://velo-cite.org
courriel : bordeaux@fubicy.org

■ Dossier : Ils roulent pour vous !

■ Plan vélo Bordeaux-Métropole

■ Futur pont Jean-Jacques Bosc

Le printemps de Vélo-Cité

- **Samedi 4 mars**
  Remise en selle (10 heures au local)
- **Dimanche 5 mars**
  Balade à vélo proposée par Tout Art Faire
- **Lundi 6 mars**
  Ciné débat à l'Utopia
- **Samedi 11 mars**
  Remise en selle (10 heures au local)
- **18-26 mars**
  Semaine de la courtoisie avec le PUMA
- **Samedi 25 mars**
  Bourse aux vélos à Bruges
- **Dimanche 9 avril**
  Bourse aux vélos, place Ste-Croix

Isabelle avec nous ! Une soirée ciné-vélo à l'Utopia

Vous connaissez le blog « Isabelle et le vélo » ? Si non, on vous recommande une visite… Sa rédactrice, Isabelle Lesens, sera avec nous le **lundi 6 mars** pour une soirée organisée en partenariat avec le cinéma Utopia et la librairie La Machine à lire. On commencera à **20h30** par la projection du film de Laurent Védrine « La reine bicyclette ». Suivra un débat avec Isabelle Lesens et Brigitte Terraza, vice-présidente de Bordeaux-Métropole chargée des mobilités douces. Au programme : les vertus du vélo bien sûr, mais aussi des questions d'aménagements, le nouveau plan vélo de la métropole, les franchissements de la Garonne ou des boulevards. Des livres sur le vélo et les déplacements doux seront présentés par la Machine à lire.

Nous vous attendons très nombreux pour cette soirée. Les places seront en vente à l'Utopia dès le 24 février.

La culture à vélo... en toute sécurité

Vélo-Cité et Tout Art Faire – une association de promotion de la culture, de l'histoire de l'art et du patrimoine – ont initié un partenariat pour 2017. En décembre dernier, Vélo-Cité a partagé son expertise et formé les intervenants et bénévoles de Tout Art Faire à l'encadrement de balades à vélo (règles de sécurité en groupe, équipement des vélos, code du guidon…). L'association sera donc prête à encadrer en toute sécurité ses passionnantes visites. Elles ont lieu le dimanche à 15 heures, et voici les quatre prochaines :

- **5 mars** : Bordeaux Mytho // Audrey Dubernet
- **2 avril** : Les chemins du Street art de St Pierre à Ravezies // Céline Lalau
- **7 mai** : Bordeaux occupé, Bordeaux libéré // Mathieu Marsan
- **4 juin** : Vieilles enseignes et boutiques de Bordeaux // Audrey Dubernet

Tout Art Faire fait profiter les adhérents de Vélo-Cité (à jour de leur cotisation) d'un tarif spécial de 3 €. Places limitées, réservation obligatoire sur toutartfaire.com.

● **Oriane Hommet**

En juin, la Fête du vélo !

Bien sûr il est un peu tôt pour donner beaucoup de détails, mais nous vous donnons déjà rendez-vous le **dimanche 4 juin** pour une randonnée urbaine au départ du parc bordelais, en direction de Mérignac où le « Village vélo 2017 » nous accueillera.

Rassemblons-nous ce jour-là nombreux pour mettre en valeur notre bien chère bicyclette.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux
ISSN : 1954 - 9032
Mise en page du numéro 136
Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreau

Bourse aux vélos du printemps
avec la Maison de la nature et de l'environnement

Notre bourse aux vélos de printemps se déplace et s'associe cette année à la fête de la MNE. Pour l'occasion, la date est fixée au **deuxième dimanche d'avril, donc le 9**. Nous vous donnons rendez-vous rue de Tauzia juste à côté de l'église Sainte-Croix et face à la MNE.

Si vous voulez vendre un vélo, vous pouvez l'apporter à partir de 9 h 30 et nous vous attendrons avec un enclos d'exposition de 300 m^2. Si vous êtes plutôt acheteur, sachez que la vente commence à partir de 11 heures. Mais vous pouvez, comme toujours, passer plus tôt pour retirer un ticket de passage, bien utile en cas d'affluence.

Petit changement pour les vendeurs : au moment de déposer le vélo, vous pouvez décider de baisser son prix de 20 % à partir 15 heures s'il n'a pas été vendu avant.

Vous trouverez l'ensemble du règlement prochainement sur le site web de Vélo-Cité, avec notamment une fiche à remplir sur le vélo (si ce n'est fait à l'avance, ce peut être sur place bien entendu).

Bordeaux-Métropole a son nouveau plan vélo

Après moult ateliers préparatoires auxquels Vélo-Cité a assidûment participé, une nouvelle mouture du plan vélo a été mise en piste début décembre, pour la période 2017-2020

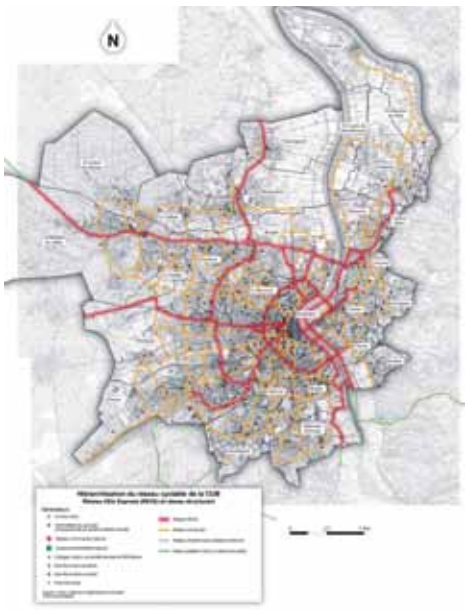

Nous y retrouvons avec satisfaction certaines idées que nous avons portées (le réflexe vélo dans les aménagements, la création de maisons du vélo et de la mobilité, les actions d'apprentissage du vélo, la nécessité de stationnements sécurisés, etc.). Nous saluons l'important travail effectué par Brigitte Terraza, l'élue communautaire chargée des mobilités alternatives, ainsi que celui des techniciens de Bordeaux-Métropole qui ont porté ce projet, et leur ouverture vers les experts du déplacement à bicyclette (Hans Kremers, les consultants de Copenhagenhize…), gage de sérieux pour ce nouveau plan.
Nous avons donc un a priori favorable face à ces engagements. Il reste maintenant à mettre le tout en musique. C'est ce qui avait manqué pour le plan précédent, et c'est ainsi que Bordeaux avait régressé dans le classement des villes cyclables.

Budget

Côté budget, Vélo-Cité déplore les effets d'annonce. On entend parler de 70 millions d'euros pour le vélo ! Retenons les vrais chiffres : 25,6 M€ pour les infrastructures, le stationnement, les services et la communication, et 21 M€ dans le cadre des grands projets (tram D, BHNS, plan campus), soit 46,6 M€ , une somme certes conséquente… mais qui représente à peine le coût de 3 km de tram ! Enfin, 18,5 M€ seront dévolus au VCub (qui est un vrai service, mais seulement un service : il augmente le nombre de pratiquants sans rien changer aux structures ; son coût de fonctionnement élevé devrait être ramené au nombre de personnes transportées et aux kilomètres parcourus pour permettre la comparaison avec les autres modes de transport).

Objectifs

L'objectif de 15 % de part modale du vélo en 2020 est réaffirmé. C'est une bonne chose mais… est-ce bien un objectif partagé par tous ? Nous avons des raisons de nous interroger en ce moment même :
- volonté de supprimer la piste du pont François-Mitterrand pour « fluidifier » la rocade,
- projet ubuesque de réaménagement du pont St-Jean, qui deviendrait moins praticable aux vélos qu'à l'heure actuelle,
- suppression de la journée sans voiture de décembre dernier pour faciliter les achats,
- élans pour relancer le projet de grand contournement pour fluidifier (encore) la rocade…

et de multiples autres signes qui nous laissent penser que les adeptes du « tout voiture » n'ont pas abdiqué.

Le suivi

C'est un point qui s'est avéré défectueux dans le plan précédent. Cette fois des outils sont prévus. Nous demanderons que les éléments soient communiqués annuellement aux acteurs du vélo et puissent être discutés.

Les maisons du vélo

Une maison métropolitaine doit être créée pour centraliser toute l'offre et la politique vélo. Un gros travail reste à faire (prévu en 2017) pour définir les lieux, les intervenants, les relations entre les différentes entités. Bien que favorables à la création de ces structures, nous rappelons que grâce à nos actions nous avons déjà entrepris l'organisation et la structuration d'un réseau des acteurs du vélo dans la métropole.

Le réseau express vélo (REV)

On aurait aimé vous expliquer enfin ce qu'allait être le REV. Mais impossible : ce nouveau plan vélo ne précise toujours pas les caractéristiques de ce futur réseau ! C'est une grosse déception : toujours pas de cahier des charges technique pour la définition et la réalisation du REV. La carte (ci-dessus) n'a pas changé et conserve les incohérences de la précédente édition. Le réseau proposé n'offre toujours pas un maillage de radiales et rocades cohérentes jusqu'aux limites de la métropole. Il oublie notamment :
- d'inclure l'ensemble des berges de la Garonne, sur les deux rives du nord au sud,
- de prolonger certaines radiales jusqu'aux limites de la métropole pour une meilleure cohérence (celle de la côte des Quatre-pavillons jusqu'à Tresses, celle de Pessac centre jusqu'à Canéjan, celle de Carbon-Blanc jusqu'au pont Eiffel sur la Garonne),
- d'aménager un axe de rocade au sud à travers Talence et Bègles et un axe de rocade à l'ouest sur la rive droite, en pied de coteau.

Les autres aménagements et modalités

Les franchissements de rocade (ou d'autoroutes) sont des points critiques pour les cyclistes. Mais le seul projet de passerelle mentionné dans le plan serait en centre-ville (sur le fleuve ?).
Les franchissements de la Garonne en sont un autre (cf. les menaces pesant sur ces derniers) ; il est curieux (ou inquiétant) de constater que le pont St-Jean n'est pas inclus dans les déplacements urbains à vélo.
L'aménagement des boulevards n'apparaît qu'en filigrane et porte sur des portions trop courtes pour être significatives. Nous attendons avec impatience un vrai grand projet sur cet axe (et la mise en œuvre des promesses de la dernière campagne municipale).
Côté urbanisme et construction, il ne semble pas y avoir plus de moyens pour assurer le contrôle systématique des espaces de stationnement vélo dans les nouvelles constructions (au stade des permis de construire ainsi qu'à l'issue des travaux).
Concernant la généralisation de solutions de « stationnement innovant sécurisé », il sera important de consulter les utilisateurs pour ne pas reproduire les erreurs des abris-vélos inutilisés de TBM.
Enfin, il faudra s'interroger sur la nécessité d'investir 1 M€ dans une (seule ?) piste d'apprentissage. Il en faut peut-être plusieurs, réparties dans la métropole. Nous serions demandeurs (et utilisateurs !) d'un aménagement peu dispendieux quelque part sur les quais, par exemple.

Ludovic Fouché et Alain Guérineaud

Strasbourg 1, Grenoble 2, Bordeaux 3 !

C'est là le podium pour le nombre de déplacements à vélo, podium qui ressort du recensement de 2015 de l'INSEE dans lequel, pour la première fois, les deux-roues motorisés et nos petites reines étaient traités séparément. Ces résultats, et bien d'autres, sont commentés dans le blog d'Olivier Razemon, http://transports.blog.lemonde.fr/2017/01/18/trois-capitales-du-velo. Voir aussi le portrait (statistique) des 2 % de nos concitoyens qui se rendent au travail à vélo : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/18/qui-sont-les-2-de-francais-qui-vont-au-travail-a-velo_5064459_4355770.html. Où l'on peut lire, une fois de plus, que 58 % des déplacements de moins d'un kilomètre se font en voiture !

Mais que fait le CA ?

Novembre

■ **03** Conseil d'administration
■ **08** Colloque annuel du Club de la mobilité
■ **08** Remise des prix du challenge de la mobilité
■ **08** Groupe de travail vélo à Mérignac
■ **15** Rencontre avec l'ADEME
■ **18** Réunion sur les aménagements cyclables de la rive droite
■ **22** Réunion sur l'aménagement de la place Gambetta (mairie de Bordeaux et Métropole)
■ **22-24** Formation « Initiateur à la mobilité à vélo » (p. 5)
■ **24** « Cyclistes brillez » (p. 4)
■ **25** Visite de terrain avec les élus et agents de Bordeaux Métropole (Bordeaux centre et Bastide)
■ **25** Journée d'étude de la FUB sur les vélos-écoles
■ **29** Parution du bulletin

Décembre

■ **01** Réunion de la commission aménagements
■ **03** Remise en selle
■ **06** Vélo-école à Mérignac Beaudésert
■ **06** Conseil d'administration
■ **09** Les lumières de la ville (p. 4)
■ **09** Conférence de presse sur le nouveau plan vélo
■ **10** Manifestation pour la piste du pont François-Mitterrand (p. 5)
■ **12** États généraux de la mobilité au Conseil régional
■ **13** Interview FR3
■ **13** Vélo-école à Mérignac Beaudésert
■ **15** Réunion avec la Métropole concernant la piste du pont François-Mitterrand (p. 10)

Janvier

■ **03** Conseil d'administration
■ **07** Remise en selle
■ **11** Réunion du groupe de travail à vélo de Talence
■ **12** Atelier des facteurs bénévoles de Vélo-Cité
■ **23** Conseil d'administration de la MNE
■ **25** Encadrement de la balade à vélo à la découverte de lieux associatifs et alternatifs dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique

Balade à vélo dans le Bordeaux alternatif

Un beau succès pour la première édition d'une balade urbaine à vélo à la découverte de lieux fonctionnant selon un mode associatif, coopératif ou respectueux d'une certaine éthique.
En ce 25 janvier, tandis que s'ouvraient les Assises de l'énergie et de la transition, la MNE (maison de la nature et de l'environnement), dont fait partie Vélo-Cité, avait donc organisé un tour des énergies positives. Commençant par le nouveau monde, Broue-pub bio, tout un programme québécois de pub-restauration et micro-brasserie artisanale au sous-sol, nous sommes ensuite allés à la rencontre du réseau Paul-Bert qui installe sur les toits des jardins, des ruches et des poules. Petit tour par le PUMA pour les mobilités, chez Récup'R côté vélos et étage couture, un bonjour aux habitants de la rue Montfaucon végétalisée et apaisée grâce à la motivation du voisinage, visite du P'tit grain et ses ateliers-rencontres-projets issus de l'envie de chacun – et enfin à la

MNE pour une boisson chaude et un goûter bien agréables en cette très froide journée d'hiver.
Un type de balades qui plaît bien et que nous pourrions renouveler.

● **Catherine Joanlanne**

Cyclistes brillez : le courant est passé

https://www.youtube.com/watch?v=9YuHIlUfddk

Défi relevé le 24 novembre dernier : une trentaine de bénévoles de Vélo-Cité, de la fédération des usagers de la bicyclette et des ambassadeurs du vélo a sensibilisé plus de 400 cyclistes à l'importance d'un bon éclairage. Le soutien de nos partenaires a participé à la convivialité et la réussite de cette opération : le collectif d'architectes Cancan est venu spécialement afin d'éclairer la place Pey-Berland de sa nouvelle création ; le portail-totem représentant deux pylônes électriques a fait sensation, éclairé au rythme de Louison Bobine, le vélo musical générateur d'électricité de Récup'R. L'atelier de réparation était aussi présent afin de diagnostiquer les vélos mal équipés. Cette réussite est due également au vélociste Altermove qui a offert des lots lumineux, à Bordeaux Métropole qui a mis à disposition 400 gilets réfléchissants et des lumières, et à la Préfecture de la Gironde qui a soutenu l'événement.

● **Oriane Hommet**

Les lumières de la ville

Une explosion de lumières, un grand moment de joyeuse surprise : pas moins de 350 personnes étaient au rendez-vous pour notre traditionnelle balade à vélo ! Yves Simone en tête, les sonnettes tintinnabulant, le défilé avait de l'allure… Il nous faudra prévoir l'an prochain un deuxième mégaphone et beaucoup plus de vin chaud ! Merci au centre d'animation St-Pierre pour leurs locaux chaleureux. Merci à Yves pour son histoire de Bordeaux, merci aux bénévoles qui ont aidé à préparer et à encadrer. Et merci à tous ceux qui sont venus ; continuez à suivre nos infos et à nous rejoindre si nombreux pour mettre en valeur les bienfaits de la reine bicyclette.

Et pour revivre la balade, suivez le lien !
https://youtu.be/Xq0ypsQnfBw

● **Catherine Joanlanne**

Manifestation sur le pont François-Mitterrand

Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort, nous nous vîmes trois mille en arrivant au pont…
Heu, non, peut-être pas tant, mais nous étions tout de même plus de deux cents cyclistes des villes et des champs à manifester ce samedi de décembre à l'appel de Vélo-Cité pour conserver une liaison cyclable sur le pont François-Mitterrand.
Nous nous sommes d'abord retrouvés place Stalingrad sous un beau soleil d'hiver, et notre cortège pacifique s'est dirigé tranquillement vers le pont. Sur place, deux vélos noirs ont été attachés et cadenassés sur les rambardes du pont pour témoigner notre indignation. La manifestation s'est terminée dans les jardins de la mairie de Bègles.
Une manifestation somme toute modeste, mais ajoutée aux 2300 signatures de la pétition, elle a permis de médiatiser notre action.
D'ailleurs les lignes bougent. Brigitte Terraza, vice-présidente de la métropole, s'est ralliée à notre cause et nous comptons bien continuer le combat pour conserver cette piste.
Ce n'est qu'un début.

● **Éric Leroy**

La vélo-école en 2016 : ça roule !

La vélo-école permet à des publics adultes l'apprentissage du vélo en ville. En 2016, elle a accueilli quarante-quatre participantes (où sont donc les hommes ?). Une équipe de six moniteurs (salarié et bénévoles) a encadré six sessions de treize séances, tout au long de l'année

La vélo-école s'est aussi exportée en proposant un stage au centre social de Beaudésert à Mérignac. Les stages, qui accueillent jusqu'à huit stagiaires, comprennent dix séances de pratique, les trois restantes étant consacrées l'une à la réglementation et aux bonnes pratiques, l'autre à la connaissance et au réglage de l'engin, et la dernière à la vérification des connaissances et à un bilan de fin d'apprentissage.
Nos stagiaires cette année avaient entre 18 et 65 ans. Eh oui ! on apprend à tout âge. Un exemple avec Liliane, qui a participé à la session de novembre-décembre 2016 : « *Ce que m'a apporté la vélo-école ? Apprendre à faire du vélo à 65 ans… ce qui n'était pas gagné d'avance ! Si on devient moins souple physiquement, je pense aussi qu'on se donne des barrières mentales. Mais la gentillesse de l'équipe et les méthodes d'enseignement très bien pensées nous aident à surmonter nos doutes et nos peurs. Merci encore à cette association qui œuvre – dans le respect de la nature – pour l'autonomie et l'indépendance des personnes qui le souhaitent* ». Bravo Liliane !
Les motivations varient : mobilité pour le travail, pour la vie quotidienne, la vie parentale, rêve d'enfance, souci d'économie, santé et loisirs. À la suite du stage, 50 % des stagiaires pratiqueront régulièrement, 25 % occasionnellement et 25% épisodiquement, mais tous sauront faire du vélo en ville. Les personnes qui ne se sentent pas encore tout à fait prêtes peuvent continuer avec les séances de « remise en selle » proposées par Vélo-Cité les premier et deuxième samedis de chaque mois.
Vélo-Cité remercie ses partenaires qui permettent à cette action de fonctionner : Bordeaux-Métropole, le conseil départemental, Wimoov, Unis-Cité et Récup'R.

Et pour 2017 ?

Nous prévoyons de proposer sept sessions au lieu de six, d'offrir trois créneaux en matinée ou l'après-midi, de refaire un stage au centre social Beaudésert, de trouver et former des bénévoles via la formation IMV (initiateur mobilité à vélo).
Applaudissons les bénévoles de cette année pour leur engagement : Vida Ramos, Marie Fereira, Serge Lecarrou, François Tesson et Christian Padou. Donner de soi sera toujours un acte noble, et la petite reine en a bien besoin. On continue ! V comme Victoire, V comme Vélo.

● **François Nora**

Des Formations à Vélo-Cité

Quinze militants de la cause vélo bien motivés sont venus à Bordeaux pour suivre les formations IMV (initiateurs de la mobilité à vélo) et « Gestion d'une vélo-école » dispensées par la FUB et Vélo-Cité en novembre dernier. Ils venaient de la France entière : Lyon, Niort, Dijon, Brest, Lorient, Clermont-Ferrand, Nantes, Lille, Bayonne. Les formations ont permis d'aborder les thèmes suivants : acteurs du vélo, publics, engins, rouler, la sécurité, les déplacements, créer et gérer une vélo-école. Les stagiaires ont aussi participé à l'action « Cyclistes brillez » ainsi qu'à la journée sur les vélo-écoles de la FUB qui a réuni plus de 40 acteurs du réseau national.
L'accueil d'un groupe d'enfants du centre de loisirs de la maison de quartier du Tauzin et la présence des élèves de notre vélo-école leur ont permis de mettre en pratique les théories abordées. Nul doute que cette formation favorisera la naissance de plusieurs nouvelles vélo-écoles et donc l'usage de la bicyclette en France. Une troisième formation est prévue du 4 au 7 avril prochain à Bordeaux.

● **François Nora**

Ils roulent pour vous !

Ils ou elles innovent dans le développement de la logistique urbaine en véhicules doux. Créateurs de nouveaux services de proximité, ce sont des entrepreneurs qui utilisent le vélo pour leur activité professionnelle. D'autres sont commerçants traditionnels, tenant boutique, mais ils ont compris que le vélo est un formidable allié pour effectuer leurs livraisons en ville, plus vite et moins cher qu'avec une voiture ou une camionnette.

Nous vous présentons ici quelques uns de ces professionnels qui changent la ville grâce à l'usage du vélo. En espérant que ces exemples donneront des idées à d'autres et que se créera bientôt dans notre agglomération un collectif similaire aux Boites à vélo de Nantes ! (www.lesboitesavelo)

EN KAS street food, restauration de rue

Cela fait déjà trois ans et demi que Karima Pin propose ses petits plats maison (c'est elle la cuisinière) à l'entrée principale du CHU Pellegrin, rue de Canolle entre 11 h 30 et 14 h. Travaillant avec des produits frais et de saison, elle privilégie également les productions locales. Autant dire qu'en termes de développement durable elle a tout juste. Car la cuisine est une chose mais le déplacement en est une autre, et là, nouveau bon point car Karima se déplace à vélo. Pas n'importe quel vélo cependant puisque c'est sa boutique qu'elle tracte ainsi, avec une assistance électrique et on la comprend : l'engin avec son chargement dépasse les 300 kilos !

C'est le prix à payer pour offrir de la variété, des entrées aux desserts en passant par les sandwichs et les boissons. Et puis, toujours pour conserver la fraîcheur, la boutique sur roues est équipée de deux frigos alimentés par l'électricité produite par les panneaux solaires posés sur le toit. Puisqu'on vous dit que Karima a tout juste !

ENKAS street food — **06 62 89 31 44**
miam@enkas-streetfood.fr
www.enkas-streetfood.fr

Bordeaux Bike Repair, service de réparation itinérant

Un pneu crevé ? Des freins qui lâchent ? Un éclairage défaillant ? Bien sûr la mécanique vélo ce n'est pas très compliqué, mais encore faut il avoir un minimum de savoir faire, l'outillage adapté, les pièces qui conviennent et… le temps de bricoler. Si tout cela vous manque (ou une partie seulement) c'est l'affaire de Matthieu Baxas. Avec son vélo cargo qui est un véritable atelier roulant, il aura tôt fait de vous dépanner et vous pourrez repartir sur votre cher biclou en toute sérénité.

Mais les prestations de BBR ne s'arrêtent pas là. Il est également possible de remettre en état la vieille bécane poussiéreuse qui traîne depuis des années au fond du garage. Attention, il faut que l'affaire en vaille le coup, que le cadre et les composants de base soient de bonne qualité pour obtenir un vélo tout à fait correct après rééquipement, à un prix sans équivalent avec celui d'un matériel neuf de même gamme.

Allant encore plus loin, Matthieu peut vous aider à restaurer une bonne base en un superbe vélo « vintage » si vous le souhaitez. C'est une de ses passions.

Bordeaux Bike Repair — **06 51 57 86 97**
bbr@bikerepair.fr
www.bordeauxbirepair.fr

L'Atelier Remuménage, l'association qui déménage

Nous les avons découverts en décembre lorsqu'ils nous ont contactés afin de former leurs salariés aux règles de circulation à vélo. En 2017, l'Atelier Remuménage lance à la fois un projet de déménagement et de collecte et reconditionnement de cartons usagés à vélo. Écologique, social et solidaire, le projet se distingue :

- en venant en aide aux personnes ayant de faibles ressources qui déménagent dans un périmètre réduit et recherchent une prestation rapide, de proximité, aux tarifs accessibles ;
- en recrutant et en accompagnant des salariés en insertion, afin de les remettre en piste et de leur permettre d'accéder à une activité professionnelle durable ;
- en participant à l'apaisement de la circulation en ville et à l'amélioration de la qualité de l'air via le transport à vélo.

Ils sillonneront bientôt les rues, incollables et exemplaires sur la sécurité à vélo. Nous leur souhaitons une bonne et longue route.

L'Atelier Remuménage — **05 56 92 80 35**
atelierremumenage@yahoo.fr
http://atelier-remumenage.org/

Art & Vins, cave

La cave Art & Vins est située place Cailhau, tout près du local de Vélo-Cité. Le triporteur garé devant le magasin nous a amenés à aller interroger Patrick Cousso, le directeur et sommelier de la cave. Il nous a donc confirmé que le triporteur n'était pas une simple décoration mais servait à des livraisons, et ce depuis plus de huit ans. C'est notamment le cas pour les commandes passées par les croisiéristes fluviaux. Ces

chanceux sont livrés directement sur le quai par ce véhicule écologique et silencieux. D'autres livraisons sont effectuées en ville, aussi rapidement qu'avec une automobile mais pour beaucoup moins cher et sans polluer !

Art & Vins **05 56 06 35 44**
2, place du Palais – Bordeaux **artetvins.cave@orange.fr**
www.art-et-vins.com

Garder Bordeaux en mémoire, souvenirs bordelais

Depuis l'été dernier vous pouvez trouver en différents lieux de la ville la boutique itinérante de souvenirs de Clément Beuselink. Cette boutique montée sur roues offre une gamme étendue de produits que l'on ne trouve pas ailleurs : livres, cartes, tabliers, T-shirts, petits souvenirs variés, etc. Le vaste choix promeut la culture, le terroir et le territoire bordelais. De plus, presque tout est fabriqué localement. Clément aime citer l'exemple de ses produits textiles : tissage à Castres (Tarn), montage et couture à Mérignac, sérigraphie au Haillan. Difficile de faire plus local surtout pour du textile ! Vous l'aurez compris, le credo de Clément c'est : local, artisanal et éthique. Tellement artisanal d'ailleurs qu'il fabrique lui même certains articles. Et qu'il a conçu et fabriqué de ses mains les murs de sa boutique, montés sur un triporteur importé d'Italie. Donc un triporteur, oui, et de belle taille, avec lequel Clément atteint quand même les 9 km/h sans assistance électrique. Il dit être sportif, on veut bien le croire !

Garder Bordeaux en mémoire **06 33 12 89 18**
laboutiquebordeaux@gmail.com
www.laboutiquebordeaux.fr

Les triporteurs bordelais, livraison de colis en centre ville

Dernière rencontre en date : celle d'un triporteur-plateau chargé de multiples colis. Arrêt, questions, de quoi s'agit-t-il ? De spécialistes de la livraison de proximité en triporteur, présents dans notre ville depuis début décembre après avoir démarré leur activité dans l'ouest : Rennes, Nantes et Angers.
Installés rue Georges-Bonnac, leur espace logistique de proximité dans lequel sont livrés les colis leur permet de distribuer ceux-ci dans le centre historique à toute heure et sans contrainte d'accès. Également équipés de glacières performantes, ils sont en mesure de livrer des produits frais, essentiellement pour la restauration, sous température contrôlée.
Aujourd'hui équipée de quatre véhicules de ce type, menée par des jeunes gens pleins d'allant, la petite entreprise espère bien se développer grâce à ses avantages concurrentiels : livraisons possibles à toute heure, sans bruit et sans pollution.

Les triporteurs bordelais **07 71 84 75 24**
lestriporteursbordelais@gmail.com

Les délices du mitron, boulangerie – pâtisserie

Livrer son pain à vélo, rien de plus naturel ! C'est en tout cas l'avis de David Froment (sic) et Jean-Charles Maury qui, depuis déjà neuf ans, effectuent leurs livraisons en tricycle. Leurs produits vont essentiellement aux restaurants, donc avec des volumes relativement importants. Nous avons voulu savoir pourquoi ils avaient choisi cette solution et la réponse a jailli, évidente : parce que c'est plus pratique, plus rapide, plus écologique et plus économique que d'utiliser une voiture, même à propulsion électrique ! Réduire à presque rien les charges liées au véhicule c'est en effet un bel avantage pour un commerçant. Mais comment se fait-il que tant d'autres n'y aient pas encore pensé ?

Les délices du mitron
12, rue Georges-Bonnac – Bordeaux **05 56 52 46 05**

Beauty Bike, esthétique à domicile

Alice, Julie et Tifanny, titulaires du brevet professionnel d'esthétique, se déplacent à vélo triporteur dans les rues de Bordeaux, Pessac et Talence pour proposer des soins de beauté à domicile. Maquillage, soins du corps ou des ongles, épilation… la gamme des prestations est large. Leur petite entreprise vient tout juste de fêter son cinquième anniversaire, preuve qu'il existe un potentiel pour des services de ce type même si les premiers temps ont été difficiles. Il a fallu un an et demi environ pour se faire connaître grâce au bouche à oreille et à la participation à des événements comme les salons du mariage ou celui de la coiffure. Ces cinq années d'activité représentent maintenant 10 000 km effectués à bicyclette par Tifanny. Même si les triporteurs sont équipés d'une assistance électrique, les connaisseurs apprécieront. Évitant à leurs clientes temps perdu et énervement dans les déplacements, Beauty Bike leur offre un moment privilégié de détente. Et puis, cerise sur le gâteau, ce n'est pas n'importe quels produits qu'elles utilisent, mais majoritairement ceux fabriqués par « Jardin des Zen », une entreprise installée dans le Gers. Esthétique et éthique !

Beauty Bike **06 68 50 00 & 07 85 30 20 23**
www.beautybike.net

Alain Guérineaud et Oriane Hommet

Le casque : obligatoire pour les enfants de moins de douze ans

Un décret et un arrêté publiés au journal officiel du 22 décembre modifient le code de la route et renforcent la réglementation pour le port du casque chez les mineurs de moins de 12 ans

La plupart des parents prennent soin de protéger leurs enfants à vélo. Mais l'oubli du casque pourra désormais leur coûter cher. En effet, les deux textes publiés au Journal officiel prévoient l'obligation pour les conducteurs et les passagers de cycles âgés de moins de douze ans de porter un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle.

À partir du 22 mars, date fixée par le décret, l'obligation entrera en vigueur et le respect de cette obligation pourra être contrôlé par les forces de l'ordre.

Les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe, soit une amende forfaitaire de 135 € ou minorée à 90 € si on paye rapidement et par Internet.

● **Patrick Maupin**

Mon beau vélo tu ne casseras point

Voici un exemple typique d'aménagement bien fait… mais pas terminé.

Il se situe rue des Bahutiers, mais il en existe beaucoup d'autres comme lui dans la métropole. Ici, le premier vélo garé court le risque de se retrouver au mieux avec une roue pliée, au pire écrabouillé. D'ailleurs, en ville, quelques arceaux à l'air penchés portent la trace de véhicules qui sont allés « un peu trop loin ». Si des vélos y étaient accrochés, nul doute qu'ils ont souffert. Dans tous les cas les dégâts sont à la charge du cycliste puisqu'il ne peut faire intervenir aucune assurance. Il est peu probable qu'un automobiliste qui aura plié une roue en manœuvrant se fasse connaître.

Il avait été dit, il y a de cela fort longtemps, que les arceaux devaient être protégés pour éviter ce genre de problème. Par un autre arceau, plus gros et plus bas. Préconisation non suivie d'effet…

D'ailleurs un simple potelet, comme on en voit tant sur les trottoirs, serait tout aussi efficace. Il aurait l'avantage d'être visible par l'automobiliste, lui évitant d'emboutir son pare-choc sur un obstacle au ras du sol. C'est la demande que nous avons adressée à Bordeaux-Métropole.

● **Alain Guérineaud**

Tourner à gauche sans y laisser un bras

Même à Vélo-Cité nous avions un peu oublié l'existence de ce petit panneau… Il est pourtant fort utile pour rappeler la technique du « je tourne à droite pour aller à gauche ». Vous le trouverez surtout sur les boulevards, mais le principe peut s'appliquer à toutes les voies de circulation dense et rapide, et même en l'absence de panneau.

Qu'est-ce à dire ? Prenons un exemple : vous roulez sur les boulevards, vous êtes sur la bande cyclable, vous n'en menez pas large avec tous ces véhicules qui vous frôlent, mais voilà qu'en plus vous voulez tourner à gauche parce que votre grand-mère habite par là et que vous devez lui porter… enfin bref. Il vous faut tourner à gauche mais pas question de couper les deux files de monstres pétaradants, même en tendant fort votre petit bras. Vous risqueriez de le perdre ! Donc, la solution c'est de tourner à droite à un carrefour à feux et de se placer dans le sas prévu à cet effet pour, dès que le feu passe au vert, bondir vers la rue en face, voire tourner à gauche si vous avez dépassé la rue où habite votre grand-mère qui vous attend avec impatience.

Compris ? Au besoin, on vous fait une démonstration à la prochaine remise en selle !

● **Alain Guérineaud**

Lisez le Chasse-Goupille !

Chasse-Goupille est un fanzine écrit par le collectif homonyme. Il s'agit d'une entreprise tentaculaire de propagande vélocipédique. L'objet est de promouvoir l'émancipation par la bicyclette, de donner à voir la vie à travers le prisme du vélo. Les textes drôles et pertinents sont tapés à la machine, les dessins sont faits à la main. Dans chaque numéro se trouve une surprise en page centrale. Dans le numéro 10, le dernier, vous découvrirez des récits, des témoignages, des analyses sur le vélo et l'espace, l'écologie, des bandes dessinées… Chasse-Goupille est en vente à Bordeaux à la Machine à lire (librairie, place du Parlement), chez Récup'R (atelier de réparation vélo, rue des terres de Bordes), Total Heaven (disquaire, rue de Candale), Disparate (fanzinothèque, rue Bergeret). Bonne lecture !

● **Benjamin Pichot**

Sur le Futur pont Jean-Jacques Bosc

Ce pont traversera la Garonne au sud de Bordeaux, dans le prolongement des boulevards. Voici les principaux éléments de la contribution de Vélo-Cité à l'enquête d'utilité publique le concernant

Nous avons au préalable participé à de nombreuses réunions sur ce que sera ce pont. En réponse à l'enquête d'utilité publique, nous avons réagi sur deux points.

1. Passage des vélos rive droite le long de la Garonne au débouché du pont

Le cheminement proposé pour les vélos le long de la Garonne est sinueux. Il oblige à remonter au niveau du pont et à traverser aux feux en plusieurs temps (le long des passages piétons) pour ensuite reprendre la piste cyclable dans l'axe nord-sud. Les voitures, a contrario, disposent d'une trémie permettant la continuité le long de la Garonne.

Cet ouvrage est construit pour 100 ans, nous dit-on. Bordeaux Métropole souhaite développer la part modale du vélo afin d'atteindre a minima 15 % en 2020. Il est nécessaire d'adapter les nouveaux aménagements en tenant compte de ces évolutions. Proposer aux cyclistes des itinéraires de qualité (trajets domicile-travail et cyclotourisme) favorise l'utilisation de ce mode de transport.

Vélo-Cité demande la construction d'une trémie séparée réservée aux modes doux. Les caractéristiques de cet aménagement seraient les suivantes :

- largeur de 6 m afin de permettre également le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite
- hauteur de 2 m 20
- pente maximale de 4 %
- éclairage de qualité
- vidéo-surveillance : afin de limiter les coûts, est-il possible d'intégrer ce système à celui existant déjà dans la municipalité où est située la trémie ?
- intégration de la rampe dans l'espace paysager : il est possible que celle-ci ne soit pas qu'une simple ligne droite creusée entre deux murs de soutènement qui couperaient la perméabilité piétonne vers le fleuve depuis le parc, mais qu'elle soit intégrée aux aménagements paysagers à créer.

Vélo-Cité écarte la possibilité de réaliser ce passage des vélos dans la trémie des voitures. En effet, l'intérêt pour les cyclistes d'un passage direct sous le pont est de ne pas croiser les voitures. Or un passage dans cette trémie nécessiterait de traverser deux fois leurs voies. En plus d'être inconfortable voire dangereux, nous pensons que cet aménagement n'engendrerait pas de gain de temps et que les cyclistes ne l'emprunteraient pas.

2. Traversée cyclable de la Garonne sur le pont

Il sera nécessaire :

- d'élargir le trottoir au débouché du pont (angle sud) pour obtenir un plus large passage pour les vélos avant les passages protégés, car le trottoir est actuellement trop étroit. Les piétons et cyclistes risquent de préférer une traversée directe à travers l'espace enherbé, ce qui créera des zones boueuses par temps de pluie ;
- de matérialiser la traversée des cyclistes par un marquage au sol le long du passage piéton ;
- d'améliorer la visibilité de la piste au sol sur le parvis du pont car il n'est prévu qu'un balisage par des clous. Nous demandons que soit réalisée une piste contrastée, d'une couleur différente du cheminement piéton, pour éviter les conflits piétons-vélos ;
- d'installer des arceaux pour les vélos sur le pont, pour répondre aux besoins de stationnement lors des rassemblements événementiels envisagés.

● **Vélo-Cité**

Gradignan : un nouveau tronçon de la route de Canéjan aménagé

Réclamé de longue date, l'aménagement cyclable de la route de Canéjan entre les ronds-points de la rue de la Poterie et de la rue de Loustalot vient d'être achevé. Il s'agit d'un espace partagé vélos-piétons long d'environ 300 m qui vient en continuité de celui existant depuis le chemin d'Ornon. Ainsi cet axe structurant de la commune bénéficie dorénavant d'une continuité cyclable complète entre la limite de la commune de Canéjan et la route de Pessac. Elle vient compléter celle existant à l'autre extrémité de la route de Canéjan, entre la rue de Lahouneau et le pont de Naudet, vers le campus universitaire.

Reste à aménager la dernière discontinuité, située entre la route de Pessac et la rue de Lahouneau, qui constitue aujourd'hui un tronçon très peu sécurisant pour les vélos en raison de l'intensité du trafic automobile. Nous demandons une étude d'avant-projet au plus vite pour cette dernière section.

● **Philippe Ménard**

Mérignac

Un petit groupe de volontaires mérignacais vient de se former pour analyser les aménagements cyclables de la ville. Le but étant de relever les problèmes mais aussi de souligner ce qui est bien. Pour l'instant, ce petit groupe a inspecté l'itinéraire « Le Jard-Circuit auto-moto » (derrière l'aéroport) et un rapport sur le sujet est parti à la mairie. Le prochain thème de réflexion sera la fête du vélo de juin, et l'examen d'un autre itinéraire vers le quartier Mondésir. Si vous voulez faire partie du groupe, rejoignez-nous !

● **Max Clogenson**

Chantier SNCF de la halte Ferroviaire de Pessac-Alouette : les cyclistes oubliés ?

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ce dossier dans les précédents bulletins. En effet, ce chantier devrait être déjà achevé mais, suite au retard (deux ans !) pris par SNCF-réseaux, il vient seulement de démarrer ! En même temps, la SNCF a décidé, malgré de très nombreuses protestations des élus et des riverains, de rétablir à cet endroit la vitesse commerciale à 160 km/h pour les TGV. Pour le maire de Pessac, soutenu par les élus et le syndicat de quartier, cette décision, appliquée avant la fin des premiers aménagements, est une prise de risque inconsidérée, car on ne pourra pas totalement empêcher la traversée des voies sur le ballast.

La suppression du passage planchéier est effective depuis le 11 décembre et la traversée est rendue impossible par la pose de grillages à cet endroit, où malgré l'interdiction, piétons et cyclistes passaient, soit pour rejoindre le quai en direction de Facture ou de Bordeaux, soit pour accéder plus rapidement au quartier du Haut-Lévêque.

Pendant la première phase du chantier, de janvier à juin, seront installés les nouveaux escaliers avec goulottes, et des ascenseurs assez larges pour les vélos. Le balisage et l'éclairage du cheminement

Une ascension bien dure pour les cyclistes !

Pas de signalétique pour les cyclistes

ainsi que l'installation d'escaliers provisoires sont en cours de réalisation. Le passage d'un quai à l'autre ne peut se faire qu'en empruntant le pont routier, assez éloigné des quais actuels. Les piétons pourront emprunter deux escaliers métalliques provisoires au nord ou au sud du pont (photo). Par contre, rien n'est prévu pour les cyclistes, qui vont avoir à faire un long détour. Cette situation doit perdurer jusqu'au déplacement définitif des quais actuels au niveau du pont, en juin 2018.

Même si on nous promet des escaliers et des ascenseurs adaptés (en juin 2017), des arceaux supplémentaires, voire un abri à vélos sécurisé d'ici l'été 2018, nous ne pouvons accepter que pendant cette période, les besoins des cyclistes restent ignorés. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà demandé au chef de projet de SNCF-Réseaux des mesures immédiates pour faciliter les cheminements cyclistes pendant les travaux. Celui-ci a admis que le jalonnement cycliste faisait défaut, en particulier au nord du site, et nous a promis de mettre en place une information et un fléchage. L'expérience passée a montré que ce maître d'ouvrage n'est pas toujours très à l'écoute, et nous aurons besoin du soutien des cyclistes locaux. Merci de nous signaler les difficultés (ou les progrès !) rencontrées.

Pascal Derache

Piste cyclable du pont François-Mitterrand

Dans un délibéré du 22 janvier 2016 la Métropole envisage la suppression de la piste cyclable du pont François-Mitterrand pour résoudre le problème du « bouchon » causé, rive gauche, par une réduction du nombre de voies

Le contenu de cette délibération vaut son pesant de cacahuètes : on y apprend pêle-mêle que la présence de la piste empêche qu'il y ait une troisième voie pour les automobiles (il y a toujours eu deux fois trois voies sur ce pont !) ; que plus de 120 000 véhicules empruntent le pont quotidiennement (A'Urba, la très officielle agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, estime que 80 000 à 120 000 véhicules empruntent quotidiennement la rocade dans les deux sens, ce qui tendrait à prouver que tous les conducteurs font le choix de traverser la Garonne, sur ce pont précisément, et certains dans les deux sens pour le plaisir) ; que le nombre de cyclistes est ridiculement bas par rapport au nombre de véhicules (superbe découverte pour un pont autoroutier) ; que ces cyclistes utilisent majoritairement le vélo pour leurs loisirs (quelle honte ! Alors que si peu d'automobilistes usent de leur véhicule pour partir en vacances ! Proposons d'interdire ce pont aux touristes en auto) ; qu'il y a des problèmes sanitaires pour les cyclistes à cause de la pollution (il est scientifiquement prouvé qu'un automobiliste absorbe bien plus de polluants dans son habitacle, surtout dans les bouchons. Interdisons le pont aux autos pour risque sanitaire !) ; que le coût d'une passerelle serait de 7 millions d'euros (montant fantaisiste totalement invérifiable). Bref les arguments sont mauvais ou contrefaits, mais cela n'a aucune importance : dans l'esprit de certains il faut supprimer cette piste qui n'a rien à faire là. Les cyclistes pourront faire le détour par le futur pont Jean-Jacques-Bosc, 3, 5, 6 km de plus ? Quelle importance, puisqu'ils aiment pédaler !

Vélo-Cité n'est pas opposée à l'élargissement de la rocade en amont du pont, rive gauche. Car il est vrai qu'il existe là un rétrécissement à deux voies qui nuit à l'écoulement du flux. Mais nous considérons qu'un élargissement à cet endroit peut parfaitement être réalisé sans condamner la piste cyclable.

Nous avons donc manifesté notre désapprobation par des courriers aux élus et au Préfet. Nous avons lancé une pétition qui a déjà recueilli près de 2300 signatures (et ce n'est pas fini). Nous avons posé des panneaux d'alerte au niveau du pont. Nous avons manifesté sur le lieu du délit le 10 décembre, et vous étiez ce jour-là 200 pour appeler à sauver cette piste.

Rencontre avec Mme Terraza

Une délégation de Vélo-Cité a été reçue le 15 décembre par Mme Terraza, maire de Bruges et vice-présidente de Bordeaux-Métropole (BM), déléguée à la mobilité alternative, aux modes doux, au covoiturage et aux plans de déplacements des entreprises. La réunion s'est tenue à la mairie de Bruges. Deux représentants de BM avait aussi été invités. Mme Terraza a rappelé sa position personnelle pour le maintien de la piste et a rappelé la position contraire actuelle de la majorité. La discussion a porté sur les bouchons actuels à ce niveau de la rocade (nous avons rappelé le cercle vicieux « plus de voitures, plus de bouchons, plus de voies, plus de voitures, plus de bouchons… »), la fréquentation actuelle de la piste, le détour en cas de fermeture, la possible évolution de fréquentation de la piste, la réalité de l'engagement des politiques en faveur d'une part modale cyclable importante, le besoin de réelles études techniques considérant le maintien de la piste, avec par exemple un scénario de rocade limitée à 70 km/h. Mme Terraza propose « de mettre le dossier totalement à plat par une enquête d'utilité publique. L'enquête permet aussi le positionnement de tous ». Nous avons rappelé notre position très ferme pour le maintien de cette piste.

En fin de réunion, Mme Terraza a élargi la discussion à la volonté de BM mettre à « l'étude cyclable » tous les franchissements de la rocade.

Nous devrons certainement nous re-mobiliser très prochainement. Chers lecteurs, suivez de près cette affaire ! Et en attendant, signez et faites signer la pétition sur https://www.change.org/p/métropole-de-bordeaux-sauvons-la-piste-cyclable-du-pont-françois-mitterrand.

Jean-François Perrin

Bulletin d'adhésion

à retourner à Vélo-Cité Bordeaux 16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

(Les adhésions couvrent une année civile)

Cotisation

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs…	5 €
Famille	20 €
Association	30 €
Collectivités, établissements publics et entreprises	50 €

Nom, Prénom .....

Date de naissance .....

Courriel .....

Adresse .....

Code postal ..... **Commune** .....

Je souhaite recevoir le bulletin en version ☐ papier ☐ PDF

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ? ☐ oui ☐ non

Vous pouvez payer votre cotisation par carte bancaire (voir notre site : www.velo-cite.org, rubrique « Contact/Adhérer »)

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts) 20 € 30 € 50 € Autre ***(Chèque à l'ordre de* Association Vélo-Cité*)***

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (– 10 %)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Cool Bike (–15 %)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Esprit Cycles (–10 %)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **Vehrts Bleu Company (cadeaux)** 265 rue Judaïque, Bordeaux - 06 64 88 91 87
- **Cycles et passion (–10 %)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cyvéa (–10 %)** 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles (–10 %)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Atelier du vélo (–10 %)** deux adresses à Talence :
  94 cours Gambetta (atelier) - 09 64 49 00 88
  27 cours Gambetta (boutique) - 05 56 36 09 37

Sont également adhérents à l'association :
Cycles Mariani (Pessac), **Cycles Fouchy** (Villenave d'Ornon), **Chic et à bicyclette** (Pessac), Bordeaux **Bike Repair** (itinérant, cf p 6), **Vecto triporteurs**

Mots-croisés Solution du n° 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	M	E	L	A	N	C	H	T	H	O	N
II	A	V	A	R	I	C	I	E	U	S	E
III	I	E	N	M	■	P	L	E	N	U	M
IV	T	■	G	I	N	■	L	■	I	N	E
V	R	I	O	L	■	C	A	V	E	A	T
VI	E	D	U	L	C	O	R	E	R	■	O
VII	C	E	S	A	R	■	Y	L	■	D	U
VIII	Y	E	T	I	S	■	C	O	D	E	C
IX	L	■	E	R	■	R	L	■	A	T	H
X	I	D	■	E	M	O	I	S	■	R	E
XI	N	I	E	■	A	N	N	O	N	E	Z
XII	D	O	N	A	L	D	T	R	U	M	P
XIII	R	I	■	I	D	I	O	T	■	P	A
XIV	E	S	P	I	O	N	N	I	T	E	S

MOTS CROISÉS n° 67 par Anne Dicky

Horizontalement I. Guide de voyage. — **II.** Congés. — Guide de voyage. — **III.** Gauchiste primaire (deux mots). — **IV.** Début d'alcoolisme. — Vin. — Plasticité synaptique (sigle). — **V.** Négligeable. — Pris à la gorge. — **VI.** Presque primaire à gauche (deux mots). — **VII.** Partie du Québec. — Cyclade. — **VIII.** Vieille mesure. — Chat entier. — **IX.** Insensibiliser. — **X.** Minorité chinoise. — Gross en l'air. — **XI.** Marchand d'armes (deux mots). — **XII.** Belle alliée (deux mots). — **XIII.** Bizarrement mou. — S'opposa. — Vieux juge. — **XIV.** Bel allié (deux mots).

Verticalement 1. Réaction aux primaires (deux mots). — Delphini, notamment. — **2.** Fins. — Interjection. — May dans le désordre. — **3.** Secondaire à gauche (deux mots). — **4.** Voyelles. — Explorateur polaire. — Vieille abréviation postale. — **5.** Diplôme de blabla (sigle). — Acide aminé. — **6.** Exclu des deux primaires. — Chemin de fer. — **7.** Tête de hunier. — Vampire en vrac. — **8.** Mouvement séparatiste (sigle). — Rassemblai. — **9.** Qualifie le processus d'écriture musicale. — **10.** Île samoane. — Drôle de sole. — Village du Limbourg. — **11.** Primaire frondeur. — Fleur.

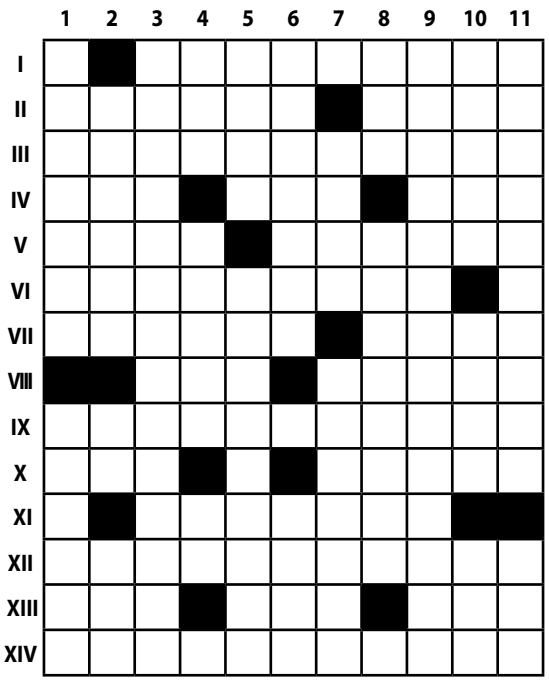

Expéditeur : **Association Vélo-Cité**
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89
ISSN : 1954 - 9032

Le numéro 136 a été tiré à 1000 exemplaires (+ 800 diffusés par mail).

Étiquettes
Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir… Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

ÉTIQUETTE

Ich bin ein Radfahrer

Quoi, tu habites à Münster et tu prends le bus ? Non mais vélo, quoi !

C'est le type de réaction auquel on peut s'attendre lorsqu'on va habiter dans la capitale allemande du vélo. Münster est une petite ville d'environ 300 000 habitants située au nord-ouest de l'Allemagne, non loin des Pays-Bas. L'influence néerlandaise est bien là : le pays est plat, le temps est pluvieux, et tout le monde, je dis bien tout le monde (photo), circule à vélo. Un bonheur pour moi, convertie au vélo depuis plus de dix ans par une mère acharnée. Mon vélo français calé in extremis dans le camion de déménagement, me voilà prête à découvrir le monde cycliste de Münster. Un an après… bilan.

Quand la population cycliste est majoritaire, cela a du bon, et du moins bon. J'ai été bien sûr émerveillée par la qualité des aménagements cyclables, en site propre pour la plupart. De jolies bandes rouges sur les trottoirs, mais gare à vous piétons si vous marchez sur nos plates-bandes ! On dispose également de sympathiques Fahrradstraße, littéralement des rues à vélo sur laquelle nous cyclistes, bons princes, daignons tolérer les véhicules motorisés (photo).

La plupart des intersections sont des carrefours à feu, où le feu vélo est le plus souvent partagé avec celui des piétons. En revanche, en raison de l'affluence de cyclistes à chaque feu, il faut respecter le sens de la circulation, même si vous traversez avec les piétons. Si on tourne à gauche, c'est d'abord tout droit, puis à gauche, et pas l'inverse ! Pour profiter du feu vert et traverser à contresens, on descend de vélo et on pousse. Les feux sont souvent équipés de bouton d'appel, et ces derniers sont très réactifs. Et sur les petits carrefours, les feux sont coupés la nuit et transformés en cédez-le-passage. Cela permet au citoyen respectueux du code de la route de ne pas s'arrêter à un carrefour vide au beau milieu de la nuit (si si, lorsque le feu est rouge, on s'arrête, même à trois heures du matin à un carrefour désert sous la pluie !).

Sur les quelques ronds-points (jugés dangereux) situés plutôt à l'extérieur de la ville, j'ai été émerveillée par tant de civilité. La piste rouge me permet de prendre le rond-pont par l'extérieur, et les voitures s'arrêtent pour me laisser passer, à l'entrée comme à la sortie du rond-point, incroyable, non ?

En revanche, on me regarde comme une extra-terrestre quand je remercie le conducteur avec un grand sourire. « Ben quoi, le vélo est prioritaire, c'est normal, non ? » me diraient les locaux, qui néanmoins prennent toujours la peine de bien indiquer avec le bras leur direction dans le rond-point.

En revanche, l'abondance de vélos a aussi son côté obscur, le plus gros point noir étant le stationnement. Le nombre moyen de vélos par habitant étant supérieur à deux, il est difficile de fournir des équipements adaptés à toute la population. Les immeubles ne disposent pas systématiquement de garages à vélo (cela nécessiterait trop de place, c'est peine perdue !), et les quelques arceaux casse-roues devant chaque bâtiment sont loin d'être suffisants. Beaucoup se contentent donc simplement de bloquer la roue (les vélos hollandais sont bien pratiques pour cela). À la gare, même combat, le beau parking à étages est loin de satisfaire tous les besoins, d'où le parking sauvage alternatif. Le bon côté, c'est que le nombre de vélos est tellement important que la probabilité que l'on vole ou saccage TON vélo est statistiquement faible…

Toutes les bonnes choses ont une fin, il est désormais temps pour moi de rentrer au pays prêcher la bonne parole. Un temps de ré-adaptation est nécessaire ; je me surprends moi-même à être plus respectueuse du code de la route, les allemands ont eu raison (mais pour combien de temps ?) de mon tempérament rebelle. Je dois en revanche apprendre de nouveau à craindre l'automobiliste bordelais qui se garera sur ma bande cyclable et me klaxonnera pour s'insérer au détriment de ma sécurité au rond-point…

Mais la bonne nouvelle, c'est que je vais redevenir un super-héros. Ici à Münster, ma capacité à pédaler par tous les temps (et ce n'est pas peu dire), à multiplier les kilomètres, ou encore à transporter mon bétail dans mes sacoches n'impressionne personne ! De retour en France en revanche, j'aurai de nouveau droit à l'admiration de mes collègues et amis, qui chaque matin me demanderont avec une pointe d'admiration (ou de pitié !), « *Alors, tu es venue à vélo aujourd'hui ?* ».

● **Camille Sutour**